

Conseil municipal du 18 mars 2021

Deux conceptions de la démocratie s'opposent

C'est désormais clair : au sein de notre conseil municipal, deux conceptions de la démocratie s'opposent. On pourrait même dire qu'elles s'affrontent, tant les échanges entre le maire et l'opposition ont été vifs le 18 mars dernier. L'une, celle défendue par les membres de l'Avenir de Groix et ses élus, basée sur le partage de l'information pour que chacun puisse se déterminer en pleine conscience, et fondée sur le débat démocratique ainsi que sur l'implication du citoyen dans l'action publique. Et l'autre, incarnée par le maire et sa majorité, organisée autour d'un pouvoir central qui ne se partage pas, où le culte du chef domine, où les seules initiatives qui valent émanent de son propre camp, où l'injure se substitue au débat lorsque des oppositions un tant soit peu argumentées se manifestent.

« *Vision manichéenne et partisane du fonctionnement de la municipalité de Groix* » pourraient dire quelques observateurs lointains. Le contenu des échanges lors du dernier conseil municipal fournit malheureusement la preuve de la justesse de notre analyse. Qu'on en juge.

Mais avant de rentrer dans le vif des sujets qui divisent, il convient de souligner le geste rassembleur du maire qui, en début de séance, a appelé à une minute de silence à la mémoire de Lucien Gourong, conteur, passeur de mémoire, et homme engagé qui laisse une trace profonde dans l'histoire de Groix.

Un bilan globalement positif...

En deuxième point de l'ordre du jour, a été inscrite la situation sanitaire à Groix au regard de la Covid-19. Dans un louable souci de transparence, le maire a égrené les statistiques issues de la flambée épidémique qui a marqué l'île de la fin janvier à la fin du mois de février, principalement autour de l'EHPAD. Il a commencé : « *347 tests ont été réalisés à l'EHPAD, 23 cas positifs ont été détectés parmi les résidents, 14 parmi le personnel, 2 décès ont été comptabilisés. Aucune hospitalisation n'a été nécessaire, mais 4 complications ont été recensées parmi le personnel.* ». Puis il a poursuivi en soulignant, avec raison, « *le travail colossal* » effectué par les équipes médicales locales, adressant ses remerciements à la directrice de l'EHPAD ainsi qu'à son personnel. « *Environ 400 personnes ont été testées en dehors de l'EHPAD, 20 % de la population de l'île a été vaccinée.* » De quoi se féliciter en effet.

... mais un défaut qui pose problème

Nous sommes alors intervenus pour dresser notre propre bilan de cette période, au cours de laquelle nous avons publiquement pris position à plusieurs reprises, via le site et via la presse locale. Bien évidemment, nous nous sommes associés à la gratitude adressée aux équipes médicales, aux soignants et au personnel de l'EHPAD. Nous nous sommes

également félicités de l'organisation des vaccinations massives et de la campagne de test, rondement menées par les autorités sanitaires locales et départementales appuyées par la mairie. Et puis nous avons ajouté : *« Il y avait pourtant un défaut dans cette organisation, que nous avons souligné, de manière insistante, parfois polémique certes, mais toujours dans un esprit constructif, avec à l'esprit la volonté de contribuer au processus. Ce défaut c'est la communication défailante de la municipalité. »* Un exemple ? Quand un vendredi soir, les fermetures du pôle santé et de la cantine scolaire ont été annoncées pour le lundi suivant, aucune explication n'accompagnait cette annonce. Pourtant le message envoyé était lourd de sous-entendu, et fermer ainsi ces structures envoyait un signal alarmant, laissant libre chacun d'imaginer le pire. La situation était-elle si grave qu'il fallait fermer d'urgence le pôle enfance et la cantine ? D'après les explications fournies bien trop tard, lors du dernier conseil, il semblerait que non mais aucune information venant de la mairie n'a permis aux habitants d'en juger au moment des faits. Assumant notre rôle d'élus, nous avons alors décidé de publier les cartes et graphiques issus de Santé publique France indiquant que le taux d'incidence calculé sur l'île était en effet préoccupant, parmi les plus inquiétants même de l'agglomération lorientaise. Certes, il nous a fallu effectuer un travail ardu de recherche et de synthèse. Mais les informations que nous avons publiées étaient parfaitement exactes. Il fallait certes les relativiser au regard de l'absence d'hospitalisation et d'entrée en réanimation, mais il y avait tout lieu de prendre des mesures conservatoires, ce qu'avait probablement recommandé l'Agence régionale de santé (ARS). Les informations que nous avons publiées apportaient un éclairage utile aux mesures prises par la mairie, et permettaient à chacun de se faire une opinion, loin des rumeurs (voir [notre article à ce sujet](#)). *« Il n'est pas de politique sanitaire efficace sans démocratie dans laquelle l'information complète du public est un élément majeur »* avons-nous rappelé.

Des injures plutôt qu'un débat

En réponse à notre intervention, nous avons recueilli un flot d'injures : *« Vos interventions ont été minables »* a attaqué Dominique Yvon. Et se tournant vers ses adjoints qui ont acquiescé, il a ajouté : *« Quand nous avons découvert vos propos, nous avons été outrés que dans une situation sanitaire aussi dramatique, vous ne soyez pas solidaires. Vous pouvez bien sûr critiquer par-ci par-là nos décisions, mais là vous avez profité d'une faille pour faire du gras, de la mousse en proférant des mensonges. Vous manquez d'honnêteté intellectuelle en ayant une réaction politicienne. »* Autrement dit, une bonne opposition est une opposition qui ne fait pas trop de bruit, qui ne relève rien des erreurs de la majorité, qui ne cherche pas à apporter sa pierre à l'édifice, même lorsqu'il est branlant, bref une opposition qui n'existe pas. Qu'on nous relise, et chacun constatera combien notre démarche était constructive et orientée vers l'intérêt général. Ni mensonges, ni malhonnêteté intellectuelle, à la hauteur de la gravité de la situation, digne. En nous injuriant de la sorte plutôt que d'accepter le débat, le maire s'est vautré dans l'indignité, laissant apparaître l'exercice autoritaire de son pouvoir. *« Vous voulez qu'on communique, a-t-il conclu, nous faire prendre en photo chaque fois qu'on fait quelque chose ? Non merci ! »*. Déplorable confusion entre la nécessaire information des citoyens et une conception de la communication qui consiste à *« montrer sa bobine partout »* comme le moque régulièrement le *Canard Enchaîné* à propos des élus avides de notoriété. Or cette information des citoyens est un outil essentiel au bon fonctionnement de la démocratie, particulièrement en période de crise sanitaire comme

celle que nous vivons encore aujourd'hui.

Après ces échanges musclés, mais ô combien révélateurs, le conseil reprit un cours normal, consistant à entériner des décisions déjà prises.

Autres points marquants de l'ordre du jour

Le conseil a été informé d'une nouvelle convention d'harmonisation du temps de travail du personnel municipal. Le conseil a voté la délibération suivante : « À compter du 01/04/2021, le cycle hebdomadaire de travail des agents des services techniques (service technique, cimetièrre, complexe, espaces verts, espaces naturels) est de 35 par semaine réparties sur 5 jours ouvrables de 7 h pour un temps complet effectif. » Nous nous sommes abstenus, en l'absence d'informations précises sur la teneur des négociations entre la municipalité et les salariés concernés.

À l'occasion d'une délégation partielle du droit de préemption de la mairie à l'Agglo, nous avons appris que 15 pavillons seraient prochainement construits à Lomener dont 5 proposés à la location et 10 à l'achat avec possibilité de location du terrain par le biais d'un bail solidaire. En outre, la construction de 15 autres pavillons situés derrière la maison de santé est à l'étude.

Toujours au chapitre du logement sur l'île, il a été rappelé qu'à la maison de santé, deux appartements sur onze avaient été attribués aux médecins, le loyer étant pris en charge par la mairie pour une durée de 6 mois. Il a été en outre rappelé que la maison de santé pourra accueillir un cardiologue une fois par mois, une gynécologue et un rhumatologue, la mairie ayant accepté de pourvoir à l'installation du mobilier.

Nos questions diverses, et les réponses

1 - Accès à la piste d'hélicoptère depuis la maison médicale

Nous disposons désormais d'une maison médicale récemment mise en service, bien placée et bien équipée. Un détail, important, nous a frappés.

Aujourd'hui, pour se rendre de la maison médicale à la piste d'hélicoptère, pompiers, médecins ou infirmiers doivent traverser le Bourg, et donc allonger le trajet alors qu'à vol d'oiseau les deux lieux sont très proches.

Une solution existe pourtant qui consisterait à relier la rue qui longe la maison médicale avec celle qui traverse la zone artisanale. Pourquoi ne pas le faire ? Une condition nous semble néanmoins essentielle : il faudrait que cette nouvelle voie de liaison ne puisse être empruntée que par des véhicules d'urgence, des véhicules sanitaires ou les véhicules des médecins, bref, des véhicules strictement autorisés.

Réponse du maire : « *Nous y avons déjà pensé et le projet est à l'étude.* »

2 - Organisation de la prochaine saison estivale

Du point de vue sanitaire. La prochaine saison estivale risque d'être, une fois encore, marquée par la circulation du virus Covid-19. Comme nous y invite le Président de la République, nous apprenons donc à vivre avec cet agresseur.

Nous l'avons tous remarqué lors de la saison estivale 2020, nos visiteurs, touristes comme résidents secondaires, ont tendance à considérer Groix comme un territoire privilégié de vacances où ils pourraient relâcher leur vigilance, considérant même que

Groix aurait pu être épargné par la pandémie.

Or, nous savons bien qu'il n'en est rien. Loin de nous l'idée d'installer un sentiment de peur. Mais il nous semble indispensable de mener un effort particulier de communication en direction de nos visiteurs pour les sensibiliser à respecter, malgré les vacances, les mesures de précaution.

Du point de vue touristique. Une fois encore, au vu de l'expérience de l'année 2020, il nous paraît nécessaire d'imaginer un mode de communication spécifique en direction des touristes pour que tous respectent les règles de bon usage de notre île. Notamment en matière de circulation et de cohabitation entre les différents usagers, piétons, vélos, voitures. À cet égard, des propositions ont été formulées par le groupe de travail sur la Sécurité routière auquel l'un d'entre nous a participé. Elles nous paraissent aller dans le bon sens ;

Du point de vue de la culture. Même si des menaces pèsent une fois encore sur les manifestations culturelles locales, il nous semble impératif que toutes les associations qui travaillent habituellement à la préparation de ces événements reconnues pour leur qualité procèdent comme si elles allaient pouvoir remplir normalement leur mission. La municipalité doit les y encourager, ou au pire les aider à mettre en place des solutions alternatives, dans le cas où une nouvelle fois les festivals ne seraient pas autorisés. Ce que nous avons proposé : « afin de mettre en œuvre toutes ces propositions nous demandons la création d'un groupe de travail spécifique auquel nous demandons à être associés en tant qu'élus d'opposition. »

Réponse du maire : « *Nous verrons* ». Notre proposition de commission a essuyé une fin de non-recevoir.

3 - Mise en service de la Fibre optique

On nous l'avait promise pour le premier semestre 2021, après plusieurs reports. Ce nouveau délai sera-t-il enfin tenu ?

Réponse du maire : « *Orange nous dit en septembre prochain, mais allez savoir ce qui peut encore se passer !* »

4 - Retransmission des Conseils municipaux sur les réseaux sociaux

Comme le pratiquent déjà de nombreuses communes, et plus particulièrement compte tenu des restrictions imposées à la présence du public, ne serait-il pas possible d'envisager une retransmission sur les réseaux sociaux et en direct des séances du Conseil Municipal ?

Réponse du maire : « *À quoi bon ?* »